

Pouvoirs Locaux

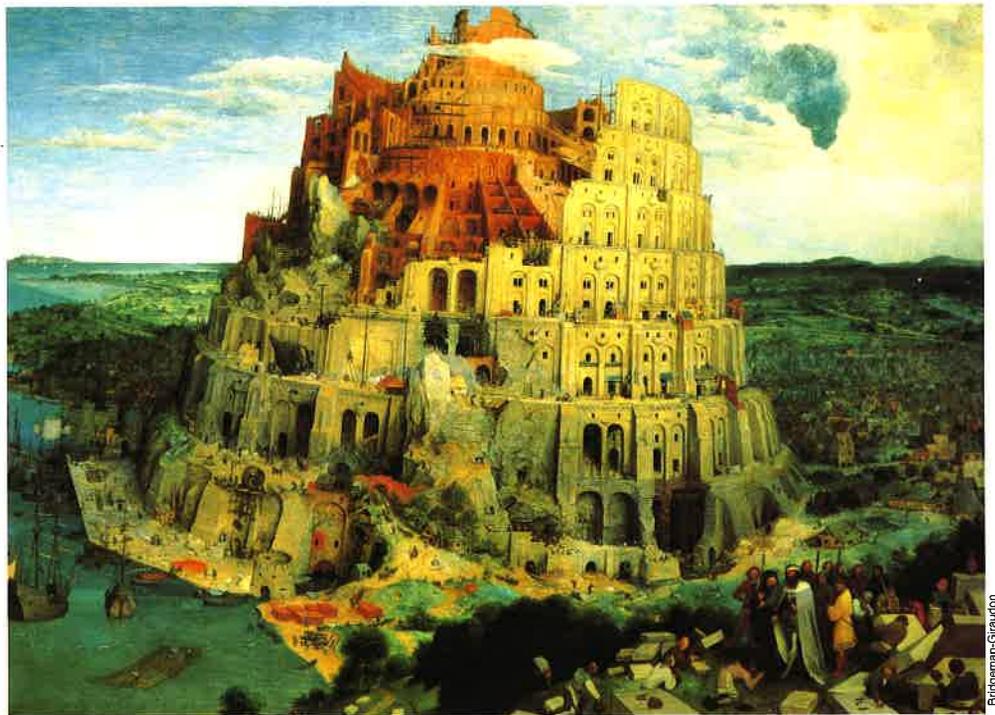
LES CAHIERS DE LA DÉCENTRALISATION

Décentralisation

Les partis dans l'embarras

Comment ne pas être surpris par le silence bruyant qui entoure la décentralisation ? L'incapacité collective à la réformer en a fait un « Monstrum » par la superposition des niveaux de collectivité, des moyens mobilisés, et des acteurs concernés. Où en sont les partis politiques ? Pouvoirs Locaux revisite le vieux clivage Jacobin-Girondin.

**Jean-Pierre Balligand,
Patrick Devedjian,
Pietro Emili,
Guy Hascoët,
Philippe Herzog,
Patrick Le Lidec,
Jean-Philippe Moinet,
Gilles de Robien**



La Tour de Babel - Brueghel l'Élégant, dit le vieux (vers 1525-1569) Belgique

Un Parlement pour l'Écosse

Après la centralisation des années Thatcher, la Grande-Bretagne initie un processus de régionalisation avec le référendum écossais.

Jacques Leruez

Code : 915 2203
ISBN 2-7089-0605-4



ÉDITIONS
Privat

Patrick Devedjian :

« les jacobins sont des nostalgiques... »

Patrick Devedjian,
Député-maire d'Antony

Le clivage Jacobin-Girondin, ne recoupe pas obligatoirement pour Patrick Devedjian, l'opposition traditionnelle droite gauche. Même s'il juge que la gauche compte plus de jacobins dans ses rangs, il admet volontiers que le Président actuel du RPR n'est pas un grand libéral fervent défenseur du principe de subsidiarité. La mise en oeuvre de ce principe est cependant vitale, tant la France souffre, à ses yeux, d'une complexification des structures administratives, mais également d'un déficit démocratique aigu.

Pouvoirs Locaux : Waterloo eut lieu un 18 juin et le 18 Brumaire correspond à un 9 novembre, date de la mort du général de Gaulle – si bien que, symboliquement, le jour où Napoléon quitte la scène correspond à celui où de Gaulle entre dans l'Histoire... Au delà de ces coïncidences, un certain nombre d'historiens et de politistes ont établi un parallèle et voulu voir des liens étroits entre bonapartisme et gaullisme. Partagez-vous cette lecture ?

Patrick Devedjian : Non, car le rapport au pouvoir du bonapartisme et du gaullisme est totalement opposé. J'aurais plutôt tendance, de ce point de vue, à comparer de Gaulle et Gambetta, qui incarnent bien l'un et l'autre l'esprit de résistance. Le bonapartisme a sombré à deux reprises dans la défaite militaire. A l'inverse, le gaullisme est né de la défaite de juin 40, où de Gaulle est alors apparu comme un recours. De même, les deux Napoléon ont accédé au pouvoir par un coup d'Etat, alors qu'aucun homme politique n'a eu une conception plus respectueuse – je dirais même plus sourcilieuse – de la démocratie que le général de Gaulle. Cette tentation récurrente de rattacher le gaullisme à la tradition du pouvoir absolu (que ce soit les deux Napoléon ou Louis XIV), m'a toujours paru suspecte. Un tel rapprochement, en fait, ne peut être que de style, et non pas de fond. Il y a évidemment chez de Gaulle une sorte d'orgueil et de représentation flamboyante de l'unité nationale; mais sa philosophie et sa pratique de l'Etat n'ont rien à voir avec celle de

la monarchie absolue ou de l'Empire, où l'Etat est par nature envahissant et à vocation à s'occuper de tout. De Gaulle est celui qui, dans le domaine économique notamment, s'est singularisé par cette phrase : « l'intendance suivra ». Ce qui ne veut pas dire qu'il n'avait pas une conception impériale de l'Etat, mais que celle-ci se limitait aux fonctions essentielles de l'Etat (défense nationale, police, monnaie, politique étrangère...). Je trouve qu'on a, sur ce point, largement travesti l'esprit du gaullisme, notamment parce qu'on a confondu la conception gaullienne de l'Etat et l'idéologie colbertiste de Michel Debré qui, lui, se situait indiscutablement dans cette tradition. Ce n'était le cas ni du général de Gaulle, ni d'ailleurs d'un Georges Pompidou ou d'un Jacques Rueff.

Le clivage jacobins-girondins transcende et a toujours transcendé tous les partis politiques. Il y a autant de jacobins et de girondins à l'UDF qu'au RPR.

- Georges Pompidou s'est pourtant opposé au référendum de 1969 sur la régionalisation. Après son arrivée au pouvoir, il s'est aussi heurté à Jacques Chaban-Delmas, c'est-à-dire à l'un des rares gaullistes région-

listes et européens. De même, au cours des années 70, le parti gaulliste semble subir une véritable « régression nationaliste » qui culmine avec l'appel de Cochin où Jacques Chirac, parlant de l'Europe et de ses partisans, évoque « une France vassale dans un empire de marchands » et « le parti de l'étranger ». Au delà des distinctions que vous opérez entre bonapartisme et gaullisme, d'une part, gaullisme et colbertisme d'autre part, est-il totalement erroné de rattacher de Gaulle, et plus largement la famille gaulliste, à la tradition jacobine ?

Je ne sais pas si l'on peut faire de de Gaulle un jacobin stricto sensu. Si tel était le cas, on peut penser en tout cas qu'à la fin de sa vie il ne l'était plus. Jacobin ? Girondin ? Il me semble que de Gaulle n'est pas réductible à ces catégories. De Gaulle reste l'homme du mouvement, éminemment sensible aux « circonstances ». Il était capable d'évolutions très rapides – on l'a vu, par exemple, avec la novation considérable, par rapport à la Constitution de 1958, qu'a marqué l'élection du président de la République au suffrage universel, seulement trois ans plus tard ! Le référendum de 1969, qui était, lui, plutôt à tendance girondine, ouvrait également des pers-

pectives fondamentalement nouvelles. Il portait, rappelons-le, sur 18 articles de la Constitution et prévoyait, outre la régionalisation, la participation et une profonde réforme du Sénat. Il faut tout de même s'en souvenir lorsqu'on est tenté d'assimiler un peu hâtivement gaullisme et jacobinisme. Cela dit, il est vrai que la mort du général de Gaulle a figé le gaullisme dans la lettre de son discours et contribué, sur un certain nombre de sujets, à bloquer l'évolution des gaullistes eux-mêmes, notamment au cours de la décennie 70-80. Comme toujours, c'est l'esprit qui vivifie et la lettre qui tue...

- Comment expliquez-vous toutefois la permanence de ces « blocages », au moins dans les sensibilités, les mentalités, qui conduit aujourd'hui encore nombre de politologues à souligner la pesanteur des réflexes « jacobins » au sein du RPR ?

Les stratégies de pouvoirs ont certainement joué un rôle considérable. Il ne faut pas oublier que le parti gaulliste était un parti de gouvernement et qu'à partir de 1974 (exception faite des périodes, très spécifiques, de cohabitation), il n'est plus véritablement au pouvoir; il ne gouvernera plus la France, dans les mêmes conditions qu'avant 1974, qu'au cours des deux premières années du septennat de Jacques Chirac. Cette longue période d'exclusion du pouvoir a, d'une certaine manière, condamné le parti gaulliste à n'avoir que des stratégies de conquête du pouvoir. Or – on peut le regretter, mais c'est ainsi –, lorsqu'on est dans l'opposition la préoccupation de la réforme n'est appréciée que par rapport aux gains électoraux que le discours sur la réforme peut procurer. Il s'agit de gagner des voix -et chacun sait que dans un pays aussi conservateur que la France, on ne gagne pas des voix sur des projets de réformes institutionnelles, quand bien même celles-ci sont indispensables.

- Le fait que le RPR ait été longtemps hostile ou réticent à la décentralisation tiendrait donc moins à une hostilité politique ou culturelle à la décentralisation qu'aux contraintes inhérentes aux stratégies de pouvoirs d'un parti longtemps condamné à l'opposition ? Pourtant ni la décentralisation ni la réforme de l'Etat n'ont réellement avancé au cours des deux premières années du septennat de Jacques Chirac, au cours desquelles le RPR avait pleinement retrouvé son ancien statut de parti leader de la majorité et de parti de gouvernement...

Je crois profondément que le clivage jacobins-girondins, en France, transcende et a toujours transcendé tous les partis politiques. On a volontiers opposé à droite les « jacobins » du RPR aux « girondins » de l'UDF. En réalité, il y a autant de jacobins et de girondins à l'UDF qu'au RPR. Quand à l'incapacité que nous avons, en

France, à engager et à mener à bien des réformes de structures à caractère stratégique, elle tient à d'autres raisons que le degré de « conviction » de telle ou telle formation. Il en est de la décentralisation en France comme de l'Etat d'Israël : je salue les anciens ministres amis d'Israël et les ministres anciens amis d'Israël ; je salue les ministres anciens décentralisateurs et les anciens ministres décentralisateurs... Quand on est dans l'opposition on est de farouches décentralisateurs. Quand on est au pouvoir on ne décentralise pas, on s'accommode même assez bien de la centralisation. Quand on n'est plus au pouvoir, enfin, on retrouve une forte capacité de proposition en faveur de la décentralisation. Ce phénomène s'explique en réalité très simplement : il tient au fait qu'un ministre qui accède à un portefeuille ministériel s'imagine qu'il va rester ministre toute sa vie, mais surtout qu'il hérite d'un appareil d'Etat qui ne fonctionne pas sur un autre mode que celui de la centralisation, où l'administration (surtout quand les ministres ne sont pas bons) est en fait le réel titulaire du pouvoir, et n'est évidemment pas décidé à le lâcher...

- Dans les années 80, et depuis le tournant des années 90, le parti gaulliste semble, cependant, avoir lentement évolué par rapport à ses positions antérieures sur la question européenne. Quels sont les facteurs qui expliquent cette évolution ?

Elle doit certainement beaucoup à celle de Chirac lui-même, et aux fortes convictions personnelles qu'il a exprimées. Je me souviens du débat sur la ratification de l'Acte unique où, au cours de réunions au plus haut niveau, Chirac s'est opposé fortement à Michel Debré, qui était encore député en 1987. Chirac était alors Premier ministre et a véritablement arraché au groupe RPR la ratification de l'Acte unique : il y a mis tout son poids personnel. Il en a été de même dans l'affaire de Maastricht. Alors que le groupe RPR était majoritairement hostile à la ratification du traité, c'est Chirac qui – après avoir expliqué que si le groupe souhaitait une attitude collective, le maximum qu'il pourrait faire serait de s'abstenir, ce qui lui coûterait beaucoup –, a obtenu la liberté de vote, puis a entraîné derrière lui l'adhésion.

- Comment voyez-vous aujourd'hui l'évolution du RPR? Les convictions jacobines affichées par son actuel président peuvent-elles être un frein à sa rénovation ?

Le président du RPR est effectivement ce qu'on appelle un jacobin. Il l'est naturellement – je veux dire : sans se forcer ! Il proclame même son admiration pour Napoléon III – jusqu'au coup d'Etat compris! –, ce qui va loin et me laisse assez rêveur. Comment peut-on être républicain

Le dernier refuge du jacobinisme, ce sera le fonctionnement des partis !

et admirateur de coups d'Etats? Pour le reste, nous verrons je crois assez vite s'il y a véritablement une évolution positive du RPR en observant s'il est ou non capable de se décentraliser et de se démocratiser dans le cadre de son processus de rénovation. Il existe un test simple à cet égard : les secrétaires départementaux vont-ils être élus ou continuer à être nommés ? Les adhérents du RPR sont très favorables à l'élection des secrétaires départementaux; les dirigeants y sont très hostiles. Autant dire qu'aujourd'hui, j'ai des craintes...

- D'une manière générale, comment expliquez-vous l'importance et le poids politique qu'a toujours dans notre pays, transcendant les clivages partisans, le courant jacobin ?

Les jacobins sont malheureux parce qu'ils sont nostalgiques : ils gardent une image flamboyante de la France; ils s'imaginent qu'elle était puissante quand elle était totalement centralisée; ils souffrent de son abaissement – qui est réel et qui est navrant. Ils en voient la cause dans l'affaiblissement de l'Etat. Ils ne voient pas que l'Etat centralisé, l'Etat-Providence, était lui-même à bout de souffle et surtout que la réduction du rôle de la France dans le monde tient à un ensemble de facteurs qui dépasse la seule question de l'Etat.

- Qu'il s'agisse de l'organisation territoriale ou de l'Etat, quelles sont les réformes stratégiques qu'il conviendrait selon vous aujourd'hui d'opérer ?

Je souhaite une réduction du nombre des niveaux administratifs et une clarification de leur rôle. Nous sommes menacés d'un véritable cancer administratif, avec métastases généralisées. Nous n'en finissons pas de créer des structures qui se superposent, qui s'enchevêtrent, qui coûtent cher, qui complexifient au dernier degré l'administration de notre pays, et qui, de surcroît, rendent la vie politique totalement opaque, de moins en moins démocratique et de plus en plus technocratique. Notre organisation territoriale est illisible pour les citoyens; les structures intercommunales, qui sont nécessaires, viennent s'ajouter aux autres niveaux de décision et fonctionnent en dehors de tout contrôle et de toute participation populaire. Je suis donc partisan d'une simplification forte, qui permette de recréer des scènes de démocratie locale et de donner plus de responsabilité aux acteurs territoriaux. Je pense que 36 000 communes, c'est quatre fois trop, que 22 régions métropolitaines, c'est deux fois trop, et que 95 départements c'est 95 fois trop. Mais il faut aussi réorganiser toutes les autres circonscriptions administratives – rectorats, carte sanitaire et sociale, régions militaires, etc. Enfin, il est indis-

Chacun sait que dans un pays aussi conservateur que la France, on ne gagne pas des voix sur des projets de réformes institutionnelles, quand bien même celles-ci sont indispensables.

pensable de diffuser la démocratie, ce qui passe par l'émergence de véritables scènes locales de démocratie, un renforcement du rôle du parlement – et donc une interdiction du cumul des mandats.

- De telles avancées appellent-elles un changement constitutionnel ? François Léotard plaide récemment pour une poursuite de la décentralisation qui irait jusqu'à faire le choix en France d'une évolution vers le fédéralisme. Seriez-vous favorable à une perspective aussi radicale ?

Je serais effectivement plutôt favorable à une mutation de type fédéral de notre système administratif et politique. Nous avons besoin de subsidiarité, et la subsidiarité c'est la définition du fédéralisme. Par rapport à l'importance des réformes que nous devons engager, un changement constitutionnel apparaît donc inévitable.

- Nous avons évoqué le cas du RPR. Comment analysez-vous aujourd'hui l'état du clivage « jacobins-girondins » dans les autres familles politiques ?

A mes yeux, c'est surtout à gauche qu'on trouve le plus de jacobins. Quand on lit le discours de politique générale de M. Jospin, on comprend vraiment que la gauche ne peut trouver sa légitimité que dans le fait de réglementer la société. Hier la gauche niait le marché, ce qui était déjà historiquement une forme de jacobinisme; aujourd'hui elle veut le contrôler, l'encadrer, et c'est encore un avatar du jacobinisme. Le RPR est sans doute plus jacobin que l'UDF, mais la gauche est traditionnellement plus jacobine que la droite.

- Le courant libéral, au sein de l'UDF, fait très souvent référence à la décentralisation. Qu'est-ce qu'une décentralisation « libérale » ?

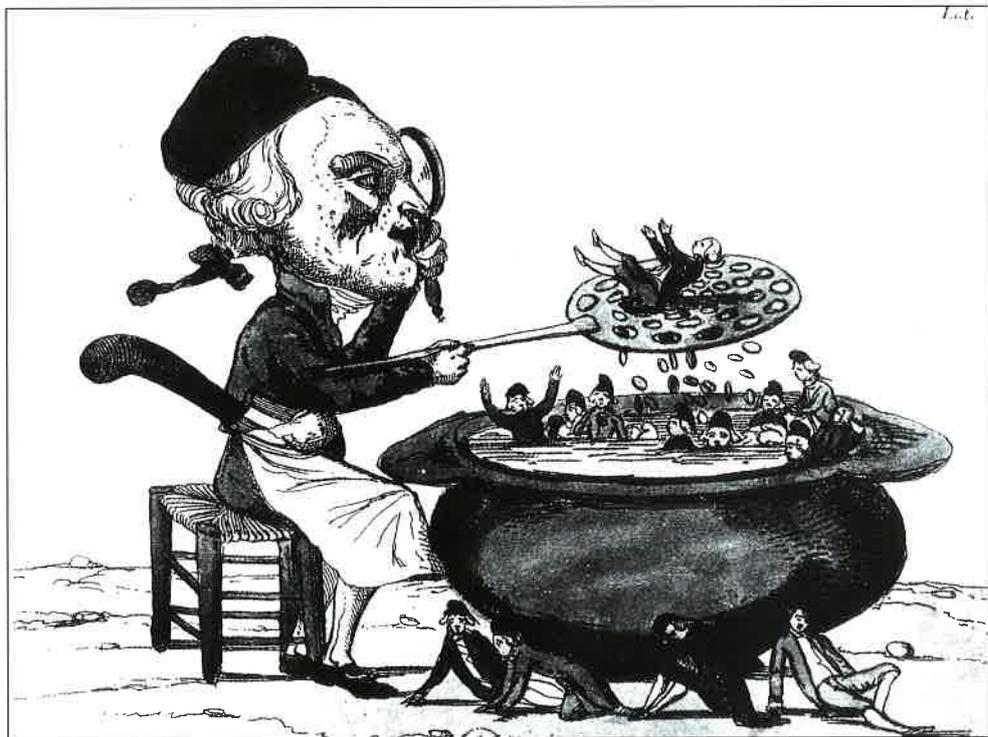
Lorsqu'un libéral comme Hervé Novelli vous dit « le libéralisme s'arrête aux portes de ma circonscription », vous ne pouvez vous empêcher de penser que c'est quand même un mot historique et qu'il y a encore des progrès à faire... Moi je suis un européen et un libéral toquevillien, c'est-à-dire *politique*. Si j'assume bien entendu mon libéralisme jusqu'en économie, je le fonde non sur l'économie mais sur l'organisation politique : je crois que la liberté est bonne pour l'homme, que c'est la valeur la plus importante dans une société démocratique. Les autres ne sont pas négligeables, mais la priorité c'est la liberté -d'abord dans sa manifestation politique, et accessoirement seulement dans sa manifestation économique. Cela dit, il ne faut jamais oublier que l'organisation des familles politiques relève d'abord de l'histoire. François Mitterrand disait très justement qu'on *naît* dans une famille

politique. Ce qui ne veut pas dire qu'il y ait toujours nécessairement cohérence idéologique. Les partis politiques défendent des idées, certes, mais ils ont aussi des stratégies face à des enjeux de pouvoir. Ils ne croient pas tout le temps à ce qu'ils disent ou à ce qu'ils font -d'où, d'ailleurs, la saveur des discours « off ». La plupart des hommes politiques sont schizophrènes ; ils tiennent en privé des propos parfois totalement en contradiction avec leur discours public. Ce n'est pas parce qu'ils sont atteints d'anomalie, c'est parce que l'organisation des partis n'obéit pas à une rationalité idéologique. D'où ce paradoxe : dans notre société, ce qui fonctionne de la façon la moins démocratique ce sont les partis politiques, car ce sont de purs instruments de conquête du pouvoir. Le dernier refuge du jacobinisme, ce sera le fonctionnement des partis ! Si vous avez trente-six types qui veulent devenir Président de la République, ce n'est pas très grave -car l'ambition est légitime en démocratie -, mais encore faut-il qu'on puisse régler leur concurrence par l'arbitrage démocratique, ce qui n'est le cas aujourd'hui dans aucun parti politique. Il me semble que la Constitution devrait être plus précise, plus exigeante sur le fonctionnement des partis. L'article 15 dit « les partis politiques concourent à l'expression de la démocratie » ; mais comment « concourir à l'expression de la démocratie » en n'étant pas démocrate soi-même ? Dans la plupart des grands pays démocratiques les candidats aux élections sont désignés par le suffrage et non par des coteries d'appareil comme chez nous. En réalité, ce qu'on appelle le jacobinisme, c'est simplement l'habillage d'un parisianisme autoritaire et d'un comportement monarchiste. On ne peut pas dire qu'on est monarchiste (car, tout de même, on a fait la Révolution!), alors on dit qu'on est jacobin. Mais en réalité on est monarchiste!

Nous n'en finissons pas de créer des structures qui se superposent, qui s'enchevêtrent, qui coûtent cher...36 000 communes, c'est quatre fois trop, 22 régions métropolitaines, c'est deux fois trop, 95 départements c'est 95 fois trop.

teur (à tendance fédéraliste!) et un Européen. Ces convictions sont tout de même loin d'être les valeurs phares du RPR. Qu'est-ce qui vous a conduit à adhérer à cette formation plutôt qu'à une autre?

Le parti gaulliste c'est, pour moi, le pire à l'exception de tous les autres. Etant de droite, j'avais le choix, lorsque je me suis engagé en politique, entre deux partis. J'ai choisi le RPR pour des raisons essentiellement sociologiques. A l'époque (ça a évolué depuis!), l'UDF était, sociologiquement, un parti très aristocratique, jusqu'à la caricature - c'était plus un conseil d'administration du Jockey Club qu'un parti politique ! Or, je suis un enfant d'immigré, et le RPR, lui, est resté un parti interclassiste - Malraux disait que le gaullisme c'est le métro à six heures du soir. C'est en tout cas un parti qui a conservé l'esprit de « minoritaires » qui est né dans la Résistance. Voilà pourquoi, étant ce que je suis, ma place est plus naturellement ici qu'ailleurs : il n'y a qu'à regarder les



La marmite épuratoire des Jacobins 1793 (auteur B. L. Henriquez)

- Vous vous définissez comme « libéral tocquevillien », comme un démocrate, un décentralisa-

noms des élus au RPR pour voir que ce sont très souvent des noms à coucher dehors...

*Propos recueillis par
Jean-Marc*